

Prescription médicamenteuse chez le sujet âgé

Programme pour le prescripteur lors d'une hospitalisation Bonnes Pratiques

Professionnels concernés

médecin responsable du patient lors du séjour hospitalier.

Protocole

o patients à inclure

- patient de plus de 75 ans (ou de plus de 65 ans et poly pathologiques), admis dans le service depuis plus de 3 jours (jour d'inclusion = J4), y compris les patients non interrogeables;
- 30 patients différents admis consécutivement ;
- la période d'inclusion conseillée est de 3 mois, même si le quota de 30 patients n'est pas atteint.

o modalités

- au 4éme jour d'hospitalisation dans le service, la <u>fiche patient</u> est remplie par le prescripteur en regard des éléments constatés dans le dossier, ou accessibles auprès du patient ;
- cette fiche patient est laissée dans le dossier (ou téléchargée dans le dossier informatique) afin que les informations manquantes soient complétées au fur et à mesure du séjour ;
- la liste de suivi des <u>patients inclus</u> est complétée au fur et à mesure, et permet un éventuel tirage au sort pour le programme (2) d'évaluation.